

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



juillet 2014

Mairie

Place de la Mairie

25360 NANCRAY

Tel : 03.81.55.21.66

Fax : 03.81.60.10.56

contact@mairie-nancray25.fr

L'édito du Maire

Les Vacances

Juillet + Août = deux mois où la France tourne «au ralenti». Ecoles, lycées, facultés sont fermés et une partie du monde du travail en profite pour se reposer. Bien sûr, je n'oublie pas ceux qui sont au contraire en pleine activité (agriculteurs, hôteliers et restaurateurs, artisans, services publics qui doivent assurer la continuité, centres de loisirs et tous ceux qui travaillent dans le domaine de la santé).

Néanmoins cette trêve est nécessaire. C'est une parenthèse qui permet de casser le rythme infernal du reste de l'année.

Que vous partiez ou pas découvrir de nouveaux horizons (car je n'oublie pas ceux qui n'en ont pas la possibilité), profitez en pour vous reposer, faire des découvertes, de nouvelles rencontres, resserrer les liens familiaux, cela vous permettra de « recharger vos accus » et de redémarrer en forme en septembre.

Bonnes vacances à vous tous

Cordialement

Frédéric Salvi

Les échos du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

-Élections des délégués (3) et de leurs suppléants (3) en vue des élections sénatoriales :

- *une liste « Nancray avec vous autrement » composée de Frédéric SALVI, Nathalie LANTENOIS, Jean-Pierre BOUR, Annette GIRARDCLOS, Norbert ANGUENOT et Sylvie CATTET se présente.*

11 voix et 3 bulletins blancs.

- Jean-Pierre BOUR propose de ne pas pénaliser l'entreprise AGIBAT qui n'est pas responsable de son retard : le conseil vote oui à l'unanimité.

- PLU (Plan Local d'Urbanisme) : il a été présenté aux élus, ceux-ci ont 3 mois pour en prendre connaissance avant qu'il ne soit présenté au vote.

- Les documents fournis par la CAGB sont à la disposition des élus. Des étagères vont être installées dans la salle de documentation où ils seront rangés.

- Madame Corinne LACOUR, nouvelle animatrice du Relais Assistante Maternelle, souhaite se présenter aux élus. Daniel ROLET, président du Syndicat d'Etude et d'Aménagement du Canton Sud Plateau, propose de la convier à une prochaine réunion afin qu'elle puisse faire connaissance des différents maires.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2014

Après avoir fait l'historique de la réforme des rythmes scolaires et des nombreuses réunions du comité de pilotage (COFIL) pour mettre en place cette réforme et suite à une réunion commune des commissions animation et finances, le maire propose :

- *de 15h30 à 16h30, le tarif sera de 1,60 € pour tous les enfants (on ne tient pas compte du quotient familial),*
- *lundi : périscolaire habituel ou APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) proposées par les enseignants,*
- *mardi et jeudi : TAP (Temps d'Activités Périscolaires),*
- *vendredi : périscolaire habituel,*
- *à partir de 16h30, le périscolaire habituel prend le relais avec les tarifs habituels des Francas.*

Proposition votée avec 11 voix pour, 2 abstentions et 1 contre.

Frédéric SALVI informe le conseil que Quentin FLUBACHER quitte son poste. Il voulait que son Contrat d'Avenir devienne un CDI alors que le contrat devait être renouvelé fin juin comme il est prévu dans les textes.



La vie associative

➤ CFN

Rendez-vous désormais incontournable, le brik à brak de NANCRAY aura lieu le 7 septembre prochain.



Le nouveau comité des fêtes conduit par son Président Roland AURIOL, constitué de Philippe BRECHENMACHER, Pierre CHATELET, Patricia DESCHAMPS (Trésorière), Joël DEGOUT, Anne-lise DRUOT, Marie-Claude GAUTHEROT, Christophe MIAZZA (Vice-président), Jean-Pierre MARTIN, Nathalie ROSSEL, Frédéric SALVI, Valérie TOSCANO (Secrétaire) accueillera avec plaisir, toute personne souhaitant s'investir, ce jour là, comme bénévole afin de contribuer ensemble à la réussite de cette manifestation.

Pour tout renseignement sur l'association : 06 52 87 34 57

➤ La Dynamique



Vous pouvez dès maintenant consulter la page Facebook de la Dynamique !

<https://www.facebook.com/pages/La-Dynamique/473597522696864?ref=hl#!/pages/La-Dynamique/473597522696864?sk=timeline>

➤ JUDO CLUB NANCRAY

Le Judo Club Nancray achève sa 33 ème saison sur un des bilans les plus fructueux de son histoire

Sur le plan humain :

Un échange avec le club polonais UKS Olimp de Nowa Sól a vu le jour en toute fin d'année, concrétisé par le déplacement d'une délégation de notre club au tournoi international Solanin Cup que nos hôtes organisent depuis deux ans au mois de juin.

Ils seront, avec les slovaques du Judo Club Bardejov, rencontrés pendant ce tournoi, nos invités au printemps prochain.

La remise des ceintures de couleur qui précédait notre traditionnel barbecue, lors de la fête du club le vendredi 27 juin, fut l'occasion pour les plus jeunes de se frotter aux compétiteurs confirmés, voire à leurs parents, au cours d'un entraînement collectif.

Notre club compte désormais un 5ème dan, en la personne de notre entraîneur, Olivier Chauvin.

Nous remercions chaleureusement tous les protagonistes de cette belle saison et tout particulièrement le « noyau dur » qui est notre moteur, les parents de nos judokas qui répondent toujours présents à nos sollicitations mais aussi nos sponsors, plus nombreux d'année en année et sans lesquels nos projets, de plus en plus ambitieux, ne pourraient aboutir.

Sur le plan sportif :

3 champions du Doubs : *Maverick Rueff (cadet) à Audincourt le 15 décembre 2013*

Jade Harrate (benjamine) à Besançon le 2 février 2014

Alexandre Glejzer (minime) à Besançon le 2 février 2014

2 vice-champions du Doubs : *Nicolas Glejzer (cadet) à Audincourt le 15 décembre 2013*

Lucie Meyer (benjamine) à Besançon le 2 février 2014

1 champion de Franche-Comté : *Alexandre Glejzer (minime) à Besançon le 22 mars 2014*

1 champion de Franche-Comté par équipes : *Nicolas Glejzer (cadet) à Besançon le 30 novembre 2013*

1 vainqueur de la Coupe de la Ligue : *Maverick Rueff (cadet) à Besançon le 17 mai 2014*

1 vice-championne de Franche-Comté : *Lucie Meyer (benjamine) à Besançon le 25 mai 2014*

1 médaillée de bronze au Championnat de Franche-Comté : *Jade Harrate (benjamine) à Besançon le 25 mai 2014*

1 vice-champion Inter-régions : *Alexandre Glejzer (minime) à Beaune le 13 avril 2014*

1 qualification au Championnat de France : *Nicolas Glejzer (cadet) à Ceyrat le 19 avril 2014*

1 qualification à la Coupe de France : *Maverick Rueff (cadet) à Ceyrat le 31 mai 2014*

Mais aussi de nombreux podiums en tournois nationaux et internationaux

Maverick Rueff : *5 ème à la demi-finale des Championnats de France Cadets à Dijon le 15 février 2014*

5ème au tournoi international de Cetniewo (Pologne) le 28 avril 2014

Nicolas Glejzer : *3 ème au tournoi international (Label A) Cadets de Metz-Moselle le 19 octobre 2013*

7ème aux Championnats de France par équipes Cadets à Paris le 12 janvier 2014

2 ème à la demi-finale des Championnats de France Cadets à Dijon le 15 février 2014

3 ème au tournoi international de Cetniewo (Pologne) le 28 avril 2014

Alexandre Glejzer : *1er au tournoi Open Adidas de Dijon le 20 octobre 2013*

2 ème au tournoi Open Adidas de Besançon le 1er décembre 2013

3 ème au tournoi international de Mions le 19 avril 2014

1 er au tournoi international de Nowa Sól (Pologne) le 7 juin 2014

Coupe de France par équipe de département (seizième de finale) à Villebon/Yvette le 14 juin 2014

Lucie Meyer : *1ère au tournoi international de Nowa Sól (Pologne) le 7 juin 2014*

Laure Deschamps : *1ère au tournoi international de Nowa Sól (Pologne) le 7 juin 2014*

Eva Deschamps : *2ème au tournoi international de Nowa Sól (Pologne) le 7 juin 2014*

Vous trouverez toutes les informations utiles nous concernant sur le site :

<http://www.judoclubnancray.fr/>

Bonnes vacances à tous et à l'année prochaine pour de nouvelles aventures
Judo Club Nancray





**Abonnement Famille à la bibliothèque de Nancray
5€ du 1er juillet au 31 décembre.**

Arrivage de BD jeunesse pour l'été !

Les lapins crétins – Angry birds – Mes cop's – Les pompiers (à travers les âges) – Kiki et Aliene – Valentine (5) – Haikyu, les as du volley (1 et 2) Manga– Les aventures de la famille Passiflore – M. Blaireau et Mme Renarde (pour les petits)



De nouveaux romans,

Des séries en DVD de juillet à fin septembre.

OUVERTURE TOUT L'ETE : samedi de 10h à 12h.



OUVERTURE d'un ATELIER BD avec auteur/illustrateur

Benoît Perroud

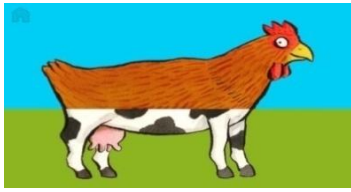
Le jeudi

6-12 ans de 16h30 à 17h30 ** 13-17 ans de 18h à 19h

Adultes de 19h30 à 20h30

se pré-inscrire en juillet: 06 20 05 81 59

s'inscrire : 10/09/14 avec la Dynamique



Pêle-mêle

✓ *Compte rendu des actions sur le domaine et les bâtiments publics :*

Travaux effectués ou en cours :

- *Traçage d'un passage pour piétons le long du mur de la mairie et rue des Groseilliers*
- *Achat de panneaux indiquant la priorité pour la rue des Groseilliers*
- *Inscription au sol d'un emplacement pour handicapé devant la mairie avec un arrêté municipal en cours de rédaction*
- *Un panneau pédagogique sera installé, Route d'Osse, courant septembre. Ce panneau nous sera prêté gratuitement pour un essai d'une semaine.*

✓ *Fête des voisins*

Les habitants d'une partie de la rue de la Corvée (n° 7 au 16) plus 2 maisons de la rue du Bois de Faule ont organisé ce vendredi 27 juin leur quatrième fête des voisins ; 28 personnes étaient présentes pour passer une soirée agréable , pleine de joie et de bonne humeur qui s'est prolongée tard dans la nuit .



✓ Réunion au sujet des nouveaux rythmes scolaires et de l'organisation périscolaire

Mercredi 2 juillet 2014 à 20H, salle du Vaizot : rencontre entre le comité de pilotage sur les rythmes scolaires et les parents

De nombreux parents ont assisté à la réunion qui regroupait le comité de pilotage autour des rythmes scolaires et éducatifs du périscolaire. Voici une synthèse de ce qui a été présenté, et quelques exemples des échanges.

A partir de la Loi de 2013 qui n'est en fait qu'un décret*, l'équipe municipale a décidé de proposer une offre aux parents concernant les TAP (temps d'activités périscolaires) ; en effet, si la Loi laisse la liberté aux Mairies d'organiser ou non ces TAP, elle précise également (il y a donc ambiguïté !) qu'aucun enfant ne doit rester sans solution à 15H30 ; la Mairie a décidé de prendre ses responsabilités (schéma en annexe résumant l'historique).

Dans le cas de Nancray, les différentes parties prenantes pour organiser et/ou financer ce projet sont : l'Etat, la CAF, la Municipalité, Les Francas, les Professeurs (es) des écoles, et les parents d'élèves.

Le comité de pilotage qui a travaillé sur le projet est arrivé à l'organisation suivante, sachant que les choix des horaires et du mercredi matin pour l'école avaient été effectués par l'équipe municipale précédente : merci aux professeurs des écoles, aux Francas et aux parents d'élèves de s'être « retroussés les manches » ! :

horaire	Lundi		Mardi		mercredi		jeudi		Vendredi		
7H30 à 8H30											
8H30 à 11H30	ECOLE		ECOLE		ECOLE		ECOLE		ECOLE		
11H30 à 11H45	ECOLE		ECOLE				ECOLE		ECOLE		
11H45 à 13H30	Maison ou nounou	Périscolaire									
13H30 à 15H30	ECOLE		ECOLE		ECOLE		ECOLE		ECOLE		
15H30 à 16H30		APC	TAP1		TAP2				TAP2		TAP1
16H30 à 17H30											
17H30 à 18H30											

Commentaires : les APC sont les activités pédagogiques complémentaires, sous la responsabilité des professeurs des écoles ; les enfants du primaire seront pris par petits groupes (entre 6 et 10), soit pour apprendre autrement (jeux, théâtre, informatique...) soit pour développer des activités du projet d'école. Tous les enfants y participeront, par roulement au cours de l'année (NB : les enfants de la maternelle ne sont pas concernés). Les TAP1 sont placés les lundis et vendredis (pour les enfants qui n'iront pas en APC le lundi et pour ceux qui ne rentrent pas chez eux ou chez la nounou, les lundis et vendredi) ; ce sont les temps d'activité périscolaire qui seront pris en charge par les Francas proposant des activités classiques. Les TAP2 sont également pris en charge par les Francas, mais des activités précises, avec une progression et encadrées seront proposées aux enfants (maximum 1 encadrant diplômé pour 10 enfants pour les moins de 6 ans et 1 encadrant pour 14 enfants pour les + de 6 ans). Afin que ces activités de qualité donnent leur maximum d'efficacité, il est important que les enfants inscrits (par cycle de 6 à 8 semaines) soient assidus.

Sur le plan financier, les familles, la Mairie, la CAF et l'Etat financent les TAP. Pour l'année scolaire 2014/2015

- L'Etat versera un fond d'amorçage de 50€/an/enfant inscrit à l'école (6500€ pour l'année)
- La CAF versera un maximum de 54€/an/enfant inscrit en TAP (0,5€ x nb h réalisée/enfant ; maximum 3H / semaine sur 36 semaines)
- La commune versera 16000€ (rappelons qu'elle participait habituellement pour les activités périscolaires classiques pour 54500€ sur une année civile ; donc sa participation totale passera à 61000€ pour l'année civile 2014 (54500 + 6500) ; et à 64000€ pour l'année civile 2015 (54500 + 9500))
- Les parents enfin, à qui on demandera 1,60€/h/enfant pour les TAP (TAP1 ou TAP2)

Il est important d'ajouter que ce budget est prévu jusqu'à la fin de 2° trimestre 2015 (donc fin d'année scolaire 2015) car ensuite, personne ne sait encore si les aides de la CAF et/ou de l'Etat seront prolongées et pour quel montant (probablement en diminution d'après les experts). Le comité de pilotage va donc préparer une nouvelle organisation pour la rentrée 2015, en allant chercher la participation des associations, des personnes motivées et compétentes ; l'objectif étant de proposer une offre la plus large possible d'activités de 15H30 à 16H30, y compris celles que les enfants font déjà à partir de 16H30, afin que la journée des enfants se termine le plus tôt possible, et donc qu'ils puissent être le plus forme possible pour les apprentissages du matin et du début de l'après midi à l'école : n'était-ce pas le point de départ de la réforme ? ... !

En attendant, quelques activités arriveront à se décaler sur ces nouveaux créneaux en fonction du nombre d'inscrits : c'est le cas de l'école de musique, dont les cours d'instruments se dérouleront désormais à la bibliothèque de l'école ; d'autres 'décalages'/ajustements sont en cours d'étude. Deux activités nouvelles s'ouvrent indépendamment des Francas pour élargir les choix des parents : un atelier BD et un atelier écriture. Une garde sera organisée les deux premiers mardis de septembre, avant le démarrage de l'atelier écriture le 18, dont l'ouverture se fera en fonction du nombre d'inscrits.

Réponses aux remarques des parents : Les salles utilisées pour ces activités (via les Francas ou pas) seront celles qui se trouvent à l'intérieur (sauf les salles de classe) et dans la périphérie du groupe scolaire et de l'espace du Vaizot.

Aucune solution n'est trouvée face aux emplois du temps irréguliers inhérents à certaines professions, notamment dans le médical. Les demi-heures et quarts d'heure de garde payés comme une heure complète doivent être étudiés car s'ils n'étaient pas à la charge de la famille, ils le seraient à celle de la Mairie. Des parents bénévoles seraient les bienvenus pour donner de la souplesse à ce nouveau système d'organisation des temps hebdomadaires. Des études surveillées d'aide aux devoirs sont demandées: à la charge de toute la communauté de s'organiser, de trouver des bénévoles. Le Maire demande aux parents de continuer la réflexion dans un esprit constructif afin de répondre au plus près à leurs demandes, et afin d'organiser les deux années scolaires à venir.

* décret du 24/01 et circulaire du 6/02 :

- 24 heures de classe par semaine.
- 9 demi-journées = 4 jours et demi.
- 5 heures 30 par jour, maximum.
- 3 heures 30 par demi-journée, maximum.
- 36 heures d'APC/an (activité pédagogique complémentaire).
- Pause méridienne : minimum 1 heure 30.
- Durée 3 ans (maxi avant nouvelle étude).



Annexe : Schéma résumant l'historique de la démarche :

LES RYTHMES SCOLAIRES et LES RYTHMES EDUCATIFS

LES ACTEURS :

Le ministère de l'Education Nationale

2012

Demande par décret de travailler sur 9 demi-journées afin de respecter le rythme des enfants qui sont plus réceptifs le matin.

L'école applique la loi

Nouveaux horaires

Les cours s'arrêtent à 15h30

La Mairie valide les décisions

**La Mairie peut proposer des activités, sans obligation de gratuité, avec les associations, les bénévoles, les professeurs volontaires, les Francas pour le temps nouveau pour tous :
15h30-16h30**

Elle rencontre les associations pour que celles-ci proposent leurs services, à l'automne 2013.

Les professeurs des écoles primaires et maternelles

La nouvelle Mairie

Création en avril de ses commissions 2014

Les représentants de parents d'élèves

= Comité de Pilotage

12/05 rencontre du COPIL en présence de l'Inspecteur Académique et des Francas

22/05 Elaboration d'un questionnaire visant à aider à la mise en place d'activités, viser le nombre d'enfants et le coût

30/05 Analyse des résultats

Malgré les dysfonctionnements du questionnaire, cela a permis de faire ressortir les activités souhaitées et de lancer le processus de mise en place.

06/06

Première proposition budgétaire des Francas basée sur 80 et 60 enfants

12/06

Distribution des fiches aux familles pour le périscolaire

13/06 au 20/06

Réaction de désapprobation de parents et de représentants de parents

Remise en cause des tarifs par la Mairie : coût trop élevé pour la commune

Francas proposent de la garderie pour alléger finances Mairie

Réunion de préparation à la réunion devient une réunion d'information à tout le Co-Pil le 20/06

CM 20/06: poursuite de la réflexion

23/05 Décision de revoir les tarifs et le financement en travaillant sur l'organisation donc de repousser la réunion – Le Ministère met une lettre en ligne : <http://5matinees.education.gouv.fr/#/>

25/06

Commissions finances et animations cherchent une solution viable pour famille et Mairie

27/06 Le conseil municipal vote pour aider uniformément les familles **pour 2014-2015**



Les prochains rendez-vous

❖ le 14 juillet



Concours de Pétanque familiale

Le Lundi 14 juillet 2014

Organisé par le Club de Pétanque de

NANCRAY

abn

5€ par la doublette

Inscriptions à partir de 13H30

Début des parties aux environs de 14H00

Buvette sur place



❖ le 14 juillet



Lundi 14 JUILLET

Sortie organisée par le VLN : ouvert à tous.

Dans les bois autour de NANCRAY.

Plusieurs groupes en fonction du niveau de chacun et du nombre de personnes.

RENDEZ-VOUS 9H PLACE DE LA MAIRIE

DEPART 9H30, RETOUR 12H

DISTANCES 15 à 25 KMS.



CASQUE OBLIGATOIRE

**LES ENFANTS MOINS DE 12 ANS DOIVENT ETRE
ACCOMPAGNES PAR UN ADULTE.**

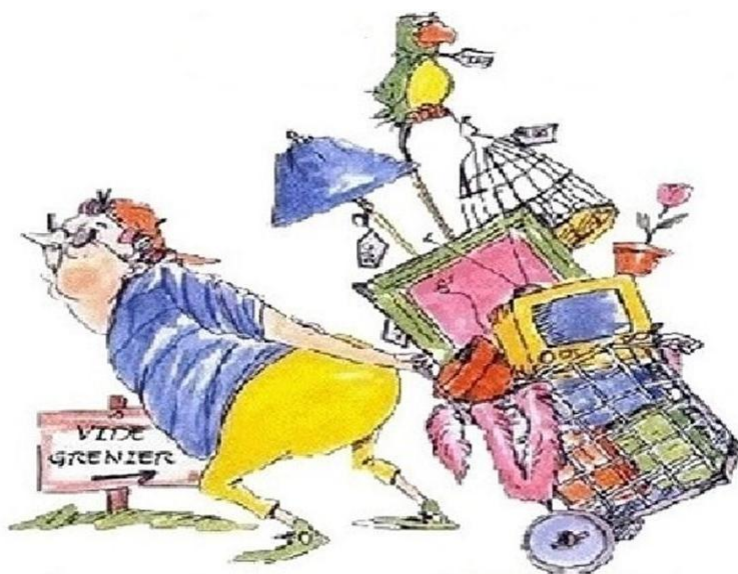
POUR PLUS D'INFOS CONTACTER DIMITRI AU : 06 07 26 18 04



❖ Le 5 septembre, *la municipalité vous informe qu'elle organise une réunion publique qui aura lieu à 20h00 à la salle du Vaizot*

❖ le 07septembre

**17^{ème} BRIK à BRAK (Vide Grenier)
de NANCRAY
DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2014
À partir de 07H00**



Buvette & Restauration sur place

Organisé par le comité des Fêtes de Nancray



Renseignements et Réservations au :

03.81.63.00.93

03.81.60.15.71